

Lettre d'engagement du titulaire du PEA ou PEA-PME

Inscription de titres de sociétés non cotées sur un PEA ou PEA-PME

À compléter, dater, signer et à renvoyer dans une enveloppe affranchie à : Fortuneo - TSA 41707 - 35917 RENNES CEDEX 9.

Nous vous conseillons d'en conserver une copie.

Je soussigné(e) :

TITULAIRE

CIVILITÉ : ☐ M. ☐ M^{me} ☐ M^{lle}

Nom

Prénom

Nom de naissance

Adresse de résidence

Code postal Ville

Titulaire du PEA ou PEA-PME n°

MANDAT

Donne mandat par les présentes à Fortuneo teneur de compte ou tout prestataire habilité par cette dernière à :

☐ Prélever la somme de € sur la poche espèces de mon PEA ou PEA-PME en vue d'acquérir à la date du / / 20, les Titres suivants :

Dénomination de la Société émettrice

Adresse du Siège social

Nombre de Titres non cotés Prix unitaire €

Nature des Titres non cotés : ☐ Parts sociales ☐ Actions ☐ Certificats d'investissement

Ces titres proviennent :

- ☐ D'une souscription à la création de la société émettrice.
☐ D'une souscription à l'augmentation du capital de la société émettrice.
☐ D'un achat auprès d'un tiers

Le règlement de l'opération sera directement effectué par Fortuneo à la Société émettrice ou à la personne me cédant ses titres.

Les titres figureront dans le PEA ou PEA-PME dès que j'aurai remis à Fortuneo une lettre d'attestation délivrée par la société émettrice des titres qui certifie d'une part, la réalité de la souscription ou de l'achat, et d'autre part, pour le PEA ou PEA-PME, l'éligibilité des titres, permettant ainsi à Fortuneo d'enregistrer les titres dans le PEA ou le PEA-PME.

SIGNATURE

Je certifie que je ne possède ni n'ai possédé, directement ou indirectement au sein de mon groupe familial plus de 25 % des droits dans les bénéfices sociaux de la société au moment de l'opération ou à un moment quelconque au cours des cinq dernières années. Je m'engage à reverser immédiatement sur le compte espèces de mon PEA ou de mon PEA-PME les sommes prélevées en vue d'une souscription ou d'un achat, dès lors que la Société émettrice ne fournit pas l'attestation dans les deux mois qui suivent cette souscription ou cet achat. Le défaut de reversement constitue un désinvestissement qui peut entraîner la clôture du plan ; donner instruction à la Société émettrice de verser sur mon PEA ou PEA-PME les produits provenant des titres acquis dans les conditions énoncées ci-dessus ; informer sans délai à Fortuneo de tout franchissement du seuil de 25 % ; indiquer par écrit à Fortuneo tout mouvement (cession, remboursement, etc.) affectant les titres acquis dans les conditions énoncées ci-dessus (en précisant la nature et le nombre des titres cédés ou remboursés ainsi que la date de la cession ou du remboursement et, le cas échéant, l'identité de l'acquéreur) ; verser immédiatement dans le PEA ou le PEA-PME le produit provenant de la cession ou du remboursement ; obtenir de la société émettrice l'attestation de propriété et d'éligibilité établie par ses soins dans un délai de deux mois à compter de la date d'acquisition des titres. À défaut de réception par Fortuneo, dans les deux mois suivant le virement, de l'attestation de propriété et d'éligibilité établie par la société émettrice, je m'engage à reverser immédiatement sur le compte espèces rattaché au PEA ou PEA-PME les sommes initialement prélevées en vue de la souscription. Je reconnais être informé(e) que le défaut de reversement constitue un désinvestissement pouvant entraîner la clôture du PEA ou PEA-PME. De même, je reconnais que dans le cadre d'un achat auprès d'un tiers, le défaut de réception de l'attestation de propriété et d'éligibilité dans les deux mois suivant le virement constitue un désinvestissement pouvant entraîner la clôture du PEA ou PEA-PME.

Fait à

Le / / 20

Signature.

